

Délégation FSU : Blaise Paillard (SNU-ipp), André Robert (SNE), Agnès Van Luchene (SNEPAP) et Alain Vibert-Guigue (SNU-ipp)

Administration : **Ministre de la fonction Publique :** Mme Annick Girardin, cabinet de la ministre Myriam Bernard, conseiller FPE M. Gazave

DGAFP directeur M. Legoff, adjoint M. Crusson, chef de bureau M. Castet de Biaugue

NB : ce CIAS plénier est le quatrième et dernier cycle de 2016 décalé en janvier pour assurer la présence de la ministre.

Intro président du CIAS : importance de l'action sociale, moyens en régions pour les SRIAS, ...

Intro Ministre vœux. A tenu à présider ce CIAS, attachée au dialogue social, attentive à l'action sociale et au bien-être au travail des agents. Composante de la politique RH. Attachement du gouvernement à la FPE et à la gestion RH. Création d'une direction RH de l'Etat.

« Je défends la fonction publique à chaque fois qu'elle est attaquée ».

Principales actions :

1. Fin 2016 création de nouveaux berceaux.
2. Elargir les PIM à l'Outre-mer.
3. Convention ERAFP pour réaliser 600 logements

Budget 124 M€. Enveloppe pas consommée en totalité.

Plaquette de communication à destination des agents.

Circulaire destinée aux préfets soulignant l'importance des SRIAS, et des actions prioritaires.

La DGAFP devient la DGRH de l'Etat et pilote l'ASIM. Bureau dédié uniquement à l'ASIM (redécoupage PS1/PS2)

Deux pistes d'évolution :

- La gouvernance à venir : constitution d'un opérateur public pour l'ASI, avec tout ou partie de l'ASM (risque de résistance des ministères).
- Articulation des travaux du CIAS avec ceux du CSFPE. Le CIAS est une formation à part entière du CSFPE.

Salue l'engagement de tous ceux qui sont engagés.

Déclarations liminaires

Déclaration intersyndicale 7 OS signataires focus budgétaire (pas de politique générale)

Rédaction et lecture par Alain Vibert-Guigue (FSU) co-animateur de la CP Budget (voir PJ)

Reprenre la réservation de logements.

Petite enfance : objectif cible de 4000 berceaux, il en manque 1500.

Sous consommation régulière depuis 2011.

PIM restauration à revaloriser, et élévation de la borne indiciaire de la PIM.

Augmentation du nombre de bénéficiaires de l'ASI.

Baisse des crédits disponibles ASI

Lecture d'un complément sur les SRIAS et la réforme territoriale par Michel Carayol CFTD, co-animateur de la CP SRIAS (moyens de soutien administratifs)

Réponse Ministre la DGAFP est vigilante sur les moyens alloués aux SRIAS, sur la logistique

Conséquences PPCR qui revalorise les grilles. Neutraliser les conséquences de ces logiques de seuil, les bornes seront revues pour garder le périmètre des bénéficiaires.

Logement attachée à la mobilité choisie,

Demandes de place en crèche supplémentaires : attendre

Revalorisation des barèmes des prestations non. Contexte dépenses publiques, déjà difficile de sauver à son niveau le 148, mieux consommer le budget.

Le SFT est versé selon l'indice du fonctionnaire, que ce soit un enfant de catégorie C ou et catégorie A. cela représente 2,5 milliards sur les 3 FP. Quel accompagnement du fonctionnaire ?

Déclarations syndicales

UNSA salue l'égalité de traitement entre métropole et outre-mer COM. Reprend divers points de manière similaire à la déclaration des 7 OS.

FO (Demont) avancée PIM, sous-conso....

CGT (Zaouche) FP fait l'objet d'attaques virulentes, l'action sociale aussi. Oui pour création d'un établissement public dédié. Il faut garantir l'action sociale. Sécurisation des prestations d'action sociale.

Solidaires (Mahieux) dénonce la limitation à un seul représentant par OS au GT crèches

FSU acte positivement la nouvelle borne PIM restauration. Réponse crèche non satisfaisante. Le principe du déblocage des réservations est acté, mais il ne faut pas attendre la fin d'année pour débloquent des réservations supplémentaires de berceaux. On a chaque année 5M€ de sous consommation qui peuvent financer 500 berceaux.

Au regard du budget de l'état, on peut trouver 10M€ supplémentaires pour les familles de ses agents.

Le SFT ou l'indemnité de résidence ne relèvent pas du CIAS, cela concerne la rémunération (OS attachées à distinction légale AS/rémunérations)

En 2011/ 2012 il y a eu 10 réunions après la mission IGAS/CGEFI sur l'évolution de l'ASI. On demande depuis la reprise des débats sur l'évolution et une véritable négociation.

Réponse ministre : je n'obtiendrais pas une augmentation du budget. Je suis attachée au dialogue social. C'est une erreur de travailler en silo, car ensuite il faut des négociations comme le PPCR pour corriger les erreurs ou le problème. Il faut des RDV réguliers, et parler plus d'action sociale que de primes. Il faut être un nombre raisonnable en réunion pour travailler et avancer. Une réunion à plus de 20 personnes pose de réelles difficultés.

Sur les crèches je vais voir ce qu'il est possible de faire dans l'enveloppe non utilisée.

Assujettissement des prestations aux cotisations sociales.

Réactions de la DGAFP Directeur : assujettissement aux cotisations sociales et à la fiscalité. On porte que l'exemption doit être si possible totale, ou quasi-totale. Point d'équilibre actuellement entre la DGAFP et la DSS.

Assujettissement fiscal = prestations vues comme complément de rémunération

DGAFP Crusson : pour l'ASI, le projet de circulaire confirmait l'exemption. Pour l'ASM, les ministères et la DSS ont accepté d'examiner les prestations. Seuls 4 ministères ont transmis leurs prestations. On est arrivé à un point d'équilibre. Il y a des redressements d'URSSAF en cours, les agents sont perdants. La clarification du droit est nécessaire.

Sur le plan fiscal, pour les prestations concernant les enfants handicapés, on remonte à la DGFIP.

Sur la PIM restauration, arbitrage cabinet du 1^{er} ministre. Neutralisation de l'effet PPCR. Cela nécessite un travail de dentelle.

UNSA (Gallière) au sujet de l'ERAFP. Le logement est un sujet important. Les sous consommations en fin de gestion peuvent être utilisés pour faire de la réservation.

Le logement sur la sphère francilienne est essentiel. Les fonctionnaires C et B arrivent en Ile de France en primo affectation. Quelles suites du rapport Horizon ?

Ministre : on regarde quelles décisions on peut prendre dans les deux mois à venir. Comment travailler en interministériel sur cette question. Il n'y a pas d'action particulière.

CFE-CGC préfet a ignoré la création d'un RIA sur une nouvelle cité administrative. Problème d'accès à chorus pour les CASEP. Dans la circulaire rien sur les décharges des co-animateurs et des présidents de SRIAS. Question de l'échelon infra régional.

CGT (Zaouche) à propos de la taxation des prestations. « Vous Ministre vous avez la possibilité de prendre cette circulaire. Pour protéger l'action sociale ».

Réponse ministre : cela vous énerve, moi aussi je peux m'énerver, j'ai des prérogatives en tant que ministre de la fonction publique, mais je ne suis pas la ministre de la sécurité sociale, avec ma collègue Marisol Touraine on travaille en bonne collaboration.

FO pour les crèches vous avez la possibilité d'utiliser les fonds de concours.

CGT (Zaouche) Salue l'élargissement de l'ASI aux COM, demande le même intérêt pour les agents de l'Etat en établissements publics.

FSU appuie. La procédure dérogatoire devient de + en + lourde et complexe, OS attachées à l'équité : il faut ouvrir globalement le droit à l'ASI aux personnels en EP. Pour les berceaux il y a nécessité de faire vite et de s'appuyer sur les travaux du GT qui vient d'être ouvert.

Réponse Ministre remercie pour accueil et échange. Pour les EP, il faut voir de près pour éviter les doublons si ceux-ci ont développé leurs propres prestations similaires. A bien compris la nécessité d'anticiper assez tôt et va voir pour les berceaux supplémentaires.

FO (Jourdain) : intervention sur le budget. C'est le CIAS qui aurait du se tenir en décembre. On a un problème de support et d'actualité des documents.

1/ Approbation du relevé de conclusions du CIAS plénier du 3 novembre 2016

Unanimité

2/ Budget de l'action sociale interministérielle

Castet du Biaugue présentation

Exécution : + 100 berceaux sur l'année

Neutralisation de la ligne CNSA

L'AIP a explosé 10,4M€, et 1,5M€ a épongé l'activité 2015.

Besoin en matière de logement. Logement d'urgence en sous consommation 300.000€

Ligne RIA variable selon les besoins. Plusieurs grosses opérations n'ont pas pu être démarrées en 2016.

Prévision 124M€ crédits en LFI sans la CNSA

Co-animateur Alain Vibert-Guigue FSU et anim CP budget : 115,4M€ en conso en 2015, 113,1M€ en 2016 : stable avec les 2M du CNSA en moins). Salue travail PS2, il y a très peu d'écarts entre les prévisions d'exécution et l'exécution réelle, aux alentours d' 1M€ par ligne : mais en additionnant 4 lignes budgétaires à 1M€ et des écarts très réduits sur les autres, on arrive à une sous consommation de 5M€, stable depuis 2011. Reconnait la justesse de la prévision qu'il avait trouvé très haute de l'AIP et s'en félicite pour les agents et la conso.

Sur le % de conso, pointe un delta avec PS2 : Il y a des rabots réguliers, de crédits disponibles en fin d'exercices en particulier qui gonflent le chiffre affiché.

FO fiasco CESU. Les besoins des agents sont là. On veut tout consommer, mais structurellement on en est empêchés.

UNSA sous consommation structurelle. On a travaillé collégialement. On a 50% de logements de non consommé sur les logements temporaires. Les primo affectés n'y ont pas accès. Sur les SRIAS harmonie des prestations. Immobilier : Perspectives de logements sociaux PLUS et PLAI en Ile de France.

CFDT problèmes avec chorus pro. On a gagné 2 mois en SRIAS car les crédits ont été délégués dès janvier

CFE-CGC sous conso organisée. Ligne CEJ fond de concours. En région les SRIAS ont des difficultés à consommer.

FSU sur les conditions pour que les chiffres soient les meilleurs possibles : une partie de ces crédits sont déconcentrés en région, cela suppose des moyens humains. Les PFRH ont une petite partie d'action sociale dans leurs missions, recentrées sur l'expertise. Les CASEP et le correspondant administratif de la SRIAS ne peuvent faire le travail de gestion déconcentrée des crédits. Ils ne peuvent pas suivre les programmes de rénovation de RIA, menés au niveau départemental.

Souligne un problème de fonctionnement : le BOP 148 est un BOP mutualisé par les 3 actions (formation, ASI, apprentis). C'est une dotation globale, même si c'est fléché, c'est le premier arrivé qui est le premier servi, cela peut créer des problèmes en fin de gestion, même avec un suivi rigoureux des crédits SRIAS. Vigilance s'impose au niveau local sur la totalité du programme.

La cartographie des RIA est à poursuivre.

La PF de l'ASI prévue par les textes de 2006 n'a jamais vu le jour, il faut des moyens pour la mise en œuvre de l'ASI en région. Les correspondants administratifs s'occupent du fonctionnement et du suivi de l'instance, cela ne traite pas la question des actions et des programmes

CGT il faut mettre un terme aux sous consommations organisées.

FO il n'y a pas partout des arrêtés préfectoraux de constitution de SIAS, en particulier du côté de l'administration.

Solidaires déplore sous consommation. Limiter le nombre de participants à 1 c'est insuffisant. Il faudrait 1 titulaire et 1 suppléant muet.

Réponses DGAFP Le Goff pas de surbooking institutionnel sur les crédits, c'est interdit. On est contrôlés. Concernant l'élection présidentielle en mai, la règle démocratique veut qu'on ne dépense pas plus que 4 ou 5/12^{ème} des crédits. Plus on professionnalise l'ASI, mieux on consommera.

On connaît les difficultés sur les moyens humains et en préfecture.

Sur les prestations nationales, on est sur des logiques de guichet, et des dépenses qui peuvent varier de 3M€.

Pour l'effort budgétaire, tout n'est pas possible, des choix ont été faits. La masse salariale des fonctionnaires augmentera de 4%, jamais vu depuis de nombreuses années.

La dépense des RIA est très difficile à suivre.

DGAFP Castet de Biaugue plaquette action sociale interministérielle éditée à 160.000 exemplaires, 700 points de distribution.

Crédits disponibles 116,5M€ gel de 1M€ sur les crédits frais, et 1M€ sur les fonds de concours.

DGAFP Crusson Plaquette travail collaboratif avec PS2 et les OS. On pourra faire de nouveaux tirages.

3/ Information sur le fonctionnement des SRIAS dans le cadre de la réforme territoriale

Laurent Crusson : Céline Brezillon est notre Mme SRIAS

Echéance de composition des SRIAS : rien sur Hauts de France, absences de réponse ponctuellement,

Dialogue social sur la réforme territoriale : riche et éprouvant, mais conclusif.

Signature de l'Arrêté le 8 juillet 2016

CASEP conseil et expertise, pilotage, correspondant administratif gestion administrative et financière.

La DEMAT est la donneuse d'ordre aux préfets de région. DESAF et DEMAT ont les emplois.

Régime transitoire Comité de suivi fin mars 2017. Il y en aura plusieurs, un par semestre par exemple.

Après les élections professionnelles élection d'un président et d'un vice-président dans les régions fusionnées ou grandes régions.

CFE CGC : à minima maintien du schéma existant aujourd'hui (nombre de suppléants doublés et vice-présidence).

FSU C'est unanime et c'est une mise en cohérence avec le CIAS pour le nombre de suppléants.

DGAFP Crusson on a mis 6 mois pour mettre en place cette réforme. On ne va pas changer la règle actuellement. On va examiner. On se bat assez pour structurer les moyens.

4/ Information sur le suivi de la mise en œuvre de la concertation sociale

12 réunions pour les plus anciens.

DGAFP Castet de Biaugue : sur 17 mesures la seule mesure n'ayant pas abouti est celle sur la fiscalisation.

Organisations syndicales : Disparité des budgets ministériels. Diversité des prestations CESU,... Ventilation variables PIM restau 75% SPM, 25% l'intérieur

DGAFP Crusson : connaissance, mais pas convergence. Les ministères ne sont pas prêts à lâcher leur ASM. Les ministères n'ont pas la même logique, elles dépendent des agents et de leur répartition sur le territoire.

FO Sylviane Jourdain. Énorme difficulté de parler du reste à charge. 3€ d'écart dans une même DREAL. Demande une réflexion sur le CESU.

DGAFP oui pour discussion sur CESU, incapable maintenant. Oui pour réfléchir aux évolutions structurelles de cette prestation importante, on y est favorables sur le principe.

FSU sur le relevé de conclusions : mesure 17 on commence à avoir de bons retours sur ce qui existe dans les ministères au niveau des prestations.

Sur le recensement on n'est pas assez avancés, mais on a commencé. Il va falloir que ça aboutisse. Mesure 16 : mise en œuvre d'une info AMD aux retraités. Utilisation du fichier SRE des retraités. Demande l'étude de faire 13 découpages (désagrégation du fichier) pour que les préfets de région puissent toucher leurs retraités. Renouvelle la demande de la FSU : étudier une adresse mail nominative pour les retraités (pour l'ASI, mais qui pourrait être utile aussi pour le suivi SST)

DGAFP Crusson oui, il faut poursuivre le recensement du parc immobilier. Le problème du logement est prioritaire. Il est très technique. Convention ERAFP, la DRIHL est très présente, subdélégation. Le logement est un sujet fondamental mais c'est le plus complexe. Problème implantation des logements. DRH de Bercy annonce des logements vides dans Paris.

Adresse mail pour les retraités : tout se regarde. Comment toucher les retraités ? On peut refaire un tirage supplémentaire de la plaquette, après utilisation des 160.000 exemplaires.

Facturation, à combien se chiffre l'envoi ?

5/ Questions diverses

Présentation de Valérie Morin, qui remplace Marie Marcelle.